



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 7 juin 2011 — N° 37

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 48.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. D'Amour (Rivière-du-Loup) fait une déclaration concernant les 40 ans du Club optimiste de Rivière-du-Loup.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Caroline Bernard pour le prix Jeune bénévole – Prix Claude-Masson pour la région de la Montérégie.

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration concernant le Défi têtes rasées Leucan.

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration concernant le Relais pour la vie.

M. Deltell (Chauveau) fait une déclaration concernant le Club optimiste de Saint-Émile.

7 juin 2011

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de féliciter les gagnants des prix Caseus 2011.

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration concernant des médecins français qui désirent pratiquer dans Lanaudière.

M. Rathé (Blainville) fait une déclaration concernant la Semaine de la municipalité.

À 13 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 13.

Moment de recueillement

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 6 juin 2011, que lui a adressée M. Pierre Curzi, député de Borduas, l'informant de sa décision de siéger à titre de député indépendant;
(Dépôt n° 316-20110607)

Une lettre, en date du 6 juin 2011, que lui a adressée Mme Lisette Lapointe, députée de Crémazie, l'informant de sa décision de siéger à titre de députée indépendante;

(Dépôt n° 317-20110607)

7 juin 2011

Une lettre, en date du 6 juin 2011, que lui a adressée Mme Louise Beaudoin, députée de Rosemont, l'informant de sa décision de siéger à titre de députée indépendante;

(Dépôt n° 318-20110607)

Une lettre, en date du 7 juin 2011, que lui a adressée M. Jean-Martin Aussant, député de Nicolet-Yamaska, l'informant de sa décision de siéger à titre de député indépendant.

(Dépôt n° 319-20110607)

Présentation de projets de loi

M. Fournier, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 25 Loi visant à interdire la revente de billets de spectacle à un prix supérieur au prix annoncé par le vendeur autorisé

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 25.

Dépôts de documents

M. Corbeil, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le livre vert pour une politique bioalimentaire du Québec intitulé « Donner le goût du Québec ».

(Dépôt n° 320-20110607)

7 juin 2011

Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, dépose :

Le Plan stratégique 2011-2014 intitulé « Le ministère des Relations internationales : une expertise, un réseau pour le développement du Québec ».
(Dépôt n° 321-20110607)

M. Bachand, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de la Société des alcools du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.
(Dépôt n° 322-20110607)

M. Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dépose :

Le Rapport annuel d'Investissement Québec intitulé « Faciliter, Financer, Propulser », pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.
(Dépôt n° 323-20110607)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 12 mai 2011 par M. Boucher (Johnson), concernant le remboursement des pompes à insuline;
(Dépôt n° 324-20110607)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 12 mai 2011 par M. Pagé (Labelle), concernant la pénurie de médecins de famille dans la région de Mont-Tremblant.

(Dépôt n° 325-20110607)

7 juin 2011

M. le président dépose :

Le rapport annuel de la Commission de la fonction publique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011;

(Dépôt n° 326-20110607)

Le nouveau diagramme de l'Assemblée, en date du 7 juin 2011.

(Dépôt n° 327-20110607)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Malavoy (Taillon), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 2, 3 et 6 juin 2011, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 204, Loi concernant le projet d'amphithéâtre multifonctionnel de la Ville de Québec. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 328-20110607)

Le rapport est adopté.

M. Bachand (Arthabaska), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 31 mai et les 1^{er}, 2 et 3 juin 2011, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 133, Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 329-20110607)

7 juin 2011

Dépôts de pétitions

M. Reid (Orford) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 179 citoyens et citoyennes de Magog et des environs, concernant la réinsertion en emploi des employés ne détenant pas de diplôme d'études secondaires.

(Dépôt n° 330-20110607)

M. Villeneuve (Berthier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 143 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les soins de santé dans Brandon.

(Dépôt n° 331-20110607)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Bérubé (Matane) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 578 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le relais de la Cache situé sur la route 299.

(Dépôt n° 332-20110607)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Villeneuve (Berthier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 765 citoyens et citoyennes de la région de Lanaudière, concernant les soins de santé dans Brandon.

(Dépôt n° 333-20110607)

7 juin 2011

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 878 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la modification de la Charte de la Ville de Montréal.

(Dépôt n° 334-20110607)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Moreau, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne dépose :

Deux lettres, une en date du 21 avril et l'autre en date du 24 mai 2011, qu'il a adressées à M. Serge Fortin, président de la coalition pour le maintien des comtés en région, MRC Témiscouata, concernant la délimitation des circonscriptions électorales.

(Dépôt n° 335-20110607)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, conjointement avec Mme Maltais (Taschereau), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage au docteur David R. Colman, figure marquante du système de santé québécois, décédé le 1^{er} juin dernier à Montréal;

QU'elle souligne son précieux héritage à l'avancée de la science médicale et sa contribution à la renommée et au rayonnement de l'Institut et Hôpital neurologiques de Montréal, de l'Université McGill et du Centre universitaire de santé McGill.

7 juin 2011

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Richard (Marguerite-D'Youville), conjointement avec Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier) :

QUE l'Assemblée nationale félicite Mme Pauline Ladouceur, enseignante et conseillère à la Fédération des syndicats de l'enseignement pour les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, première québécoise de l'histoire à être récipiendaire du prestigieux Prix de l'éducation Albert Shanker décerné par l'Internationale de l'Éducation (IE). Ce prix honorifique est offert à une enseignante, un enseignant ou un membre du personnel de l'éducation qui s'est distingué par sa contribution remarquable à l'éducation.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Bonnardel (Shefford), conjointement avec M. Bachand, ministre des Finances, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), présente une motion concernant le budget du gouvernement fédéral; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Caire (La Peltrie), conjointement avec Mme Bouillé (Iberville), M. Grondin (Beauce-Nord), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant la sécurité alimentaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

7 juin 2011

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 16, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences pour personnes âgées, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 6, 7, 12, 13, 15 et 16 septembre 2011 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

Conseil québécois d'agrément
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées du Québec
Réseau FADOQ
Regroupement québécois des résidences pour aînés
Fédération des préposés aux bénéficiaires du Québec
Protectrice du citoyen
Réseau québécois des OSBL d'habitation
Commission des droits de la personne et de la jeunesse
Bureau du coronier en chef du gouvernement du Québec
Association québécoise des retraitées des secteurs public et parapublic
Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux
Barreau du Québec
Confédération des syndicats nationaux
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal
Curateur public
Conseil pour la protection des malades
Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec
Conférence des tables régionales de concertation des aînés du Québec
Régie du bâtiment du Québec
Régie du logement du Québec
Syndicat québécois des employées et employés de service
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec

7 juin 2011

Fédération des médecins spécialistes du Québec
Recyclage Vanier
Les compagnies de recherche du Canada
Association canadienne du médicament générique
Les sociétés canadiennes de technologies médicales

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la ministre déléguée aux Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 18, Loi limitant les activités pétrolières et gazières;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal;

7 juin 2011

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi permettant l'application d'un régime particulier en matière de lésions professionnelles et de santé et de sécurité du travail;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 6, Loi sur les biens non réclamés.

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de discuter des observations, conclusions et recommandations dans le cadre du mandat d'initiative concernant la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers.
- _____

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 17 mars 2011 et l'édiction de la Loi instituant le Fonds du Plan Nord.

7 juin 2011

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 130, Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

M. Hamad, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 2, Loi concernant la construction d'un tronçon de l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 147 du Règlement, M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- La Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi favorisant la sécurité en matière de transport scolaire et un meilleur encadrement du courtage en services de camionnage en vrac.

7 juin 2011

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et permettant que l'option d'une rente servie par la Régie des rentes du Québec soit offerte en cours d'existence de certains régimes dans le secteur des pâtes et papiers.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi concernant la lutte contre la corruption.

Après débat, le rapport est adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 18 heures.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 127, Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

7 juin 2011

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 8 juin 2011, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 18 h 12, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 8 juin 2011, à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le lundi 6 juin 2011, à 14 h 35, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Gagnon, directeur du Secrétariat de l'Assemblée et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 5 Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives

Le Président

JACQUES CHAGNON